

LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE

DONNONS-LUI UN AVENIR !

CAP - CORPS DE COMMANDEMENT

Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Ami(e)s,



Aujourd'hui, par votre vote, vous êtes appelés à renouveler les Collègues qui vous représenteront lors des instances paritaires que sont les nouveaux Comités Sociaux d'Administration (CSA) et les Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Par ce vote, vous donnerez mandat et légitimité à une organisation syndicale pour défendre vos intérêts et vous représenter.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique a rebattu les cartes et fait évoluer les instances, dont les compétences et les modes de fonctionnement ont changé.

FORCE OUVRIÈRE s'est donc adapté et a engagé une transformation à grande échelle pour être en adéquation avec ces nouvelles instances, afin de réunir nos forces dans l'intérêt collectif et ainsi de pouvoir défendre, au mieux, l'ensemble des Personnels du ministère de la Justice.

Plus que jamais, face aux défis sociétaux que nous connaissons, comme la casse de la fonction publique ou du pouvoir d'achat, **FO Justice** a fait le choix d'unir ses forces avec l'ensemble des filières du ministère en créant un seul et même syndicat : **LE SYNDICAT NATIONAL FO JUSTICE !**

Au sein de l'Administration Pénitentiaire, Personnels de Surveillance, Personnels Administratifs, Personnels d'Insertion et de Probation et Personnels Techniques ne font plus qu'un à **FORCE OUVRIÈRE**, et ce pour voir aboutir l'ensemble de nos revendications en imposant un rapport de force !

Voter **FORCE OUVRIÈRE**, c'est imposer au pouvoir votre vision du métier, la nécessité de le faire évoluer, et votre volonté de porter au plus haut vos revendications en matière de : **SALAIRE, STATUT ET SÉCURITÉ !!!**

► Cela se traduit, par exemple :

► Pour les Personnels de Surveillance, par une réforme statutaire avec le passage en catégorie B pour le corps d'encadrement et d'application, en catégorie A pour le corps de commandement, et avec la création d'une prime spécifique mensuelle.

► Pour les Personnels Administratifs, par une réelle requalification des postes de C en B afin de tenir compte des missions de plus en plus complexes, par une révision et une revalorisation de l'IFSE, ainsi que la suppression du coefficient de 0.5% appliqué aux personnels exerçant dans les services déconcentrés de la DAP.

► Pour les Personnels d'Insertion et de Probation, par le recrutement massif de CPIP et l'obtention d'un régime indemnitaire à la hauteur des missions, afin d'exercer dans des conditions dignes, dans des locaux adaptés, avec un ratio de 60 PPSMJ suivi par CPIP.

► Pour les Personnels Techniques Pénitentiaires, par une véritable réforme statutaire à la hauteur des spécificités des métiers exercés quotidiennement dans les établissements pénitentiaires.

Toutes ces revendications, non exhaustives, seront portées par **FO Justice** notamment lors des États Généraux de la Justice, auxquels l'ensemble des représentants **FO** prendra pleinement part.

Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est voter pour des représentants en phase avec le terrain, qui connaissent la pénitentiaire d'aujourd'hui, qui ne seront jamais dans la gongestion et défendront toujours l'intérêt des Collègues !

L'Administration Pénitentiaire a une histoire, FO Justice compte bien lui inventer son avenir !

**Le Secrétaire Général FO Justice
Emmanuel BAUDIN**



**Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !**

► CAP - Corps de Commandement

Cher(e)s Collègues,

Du 1^{er} au 8 décembre 2022 ont lieu les élections professionnelles (vote électronique) dans la Fonction Publique et plus particulièrement au sein de l'Administration Pénitentiaire.

► Pourquoi est-il important de voter ?

- Pour éviter le délitement du statut de la Fonction Publique ;
- Pour conserver nos acquis sociaux et les faire progresser ;
- Pour faire évoluer nos conditions de travail ;
- Pour faire évoluer nos conditions statutaires ;
- Pour permettre une évolution de carrière pour tous ;
- Pour conserver notre régime de retraite.

En votant **FO Justice** aux prochaines élections professionnelles, tu voteras pour des représentants qui, par la défense des intérêts individuels et collectifs, n'auront de cesse de travailler à une meilleure reconnaissance de notre métier et de nos responsabilités.

Comment ne pas parler du Plan de requalification de la chaîne de commandement. Celui-ci apparaît comme incohérent et inéquitable pour les collègues et reste incompréhensible pour beaucoup.

Nous n'avons eu de cesse, depuis plusieurs années, de faire évoluer ce dispositif. Nous avons pris ce dossier à bras le corps pour le faire évoluer et éviter la division entre les officiers. Nous devons, dans le respect des intérêts de chacun, réussir l'unité dans ce corps et ce, quelle que soit la voie de recrutement.

La loi de transformation de la fonction publique aura également considérablement modifiée les règles du dialogue social avec pour conséquence la suppression des CAP pour la mobilité et les Tableaux d'Avancement...

A l'instar des revendications de nos camarades du CEA pour un accès à la catégorie B, le passage en catégorie A pour les officiers pénitentiaires, permettrait d'envisager une véritable réforme statutaire et indemnitaire avec un regard toujours porté vers les avancées obtenues par nos homologues de la Police Nationale.

► Pour ces raisons, **FO Justice CDC** revendique :

- Le passage en catégorie A et maintien de la catégorie active pour l'ensemble du Corps de Commandement.
- Le déplafonnement du 1/5^{ème}.
- Une Indemnité de Fonction et d'Objectif (IFO) de base équivalente à l'Indemnité de Charge Pénitentiaire

(ICP) majorée des personnels d'encadrement (2400€/an).

- L'application des coefficients de modulation de l'IFO de 1 à 4 pour les personnels logés et de 1 à 8 pour les personnels non logés.
- L'attribution systématique d'un logement de fonction ou, à défaut, création d'une indemnité compensatrice.
- Diminution des temps de l'examen professionnel pour l'accès au grade de commandant.
- Une augmentation du taux de promotion des officiers afin d'aboutir rapidement au nombre de commandants (626 postes « commandisables »).
- Une redéfinition des astreintes et des permanences.
- Une actualisation des organigrammes de référence.
- Une mise en œuvre de critères (ancienneté dans le corps, dans l'affectation...) pour les campagnes de mobilité avec la communication des classements et la prise en compte des situations sociales et familiales.
- Le respect du principe des horaires variables des officiers permettant de concilier les exigences de la vie personnelle avec les obligations professionnelles.
- Une meilleure reconnaissance pour les fonctions spécialisées (Sécurité, Renseignement, Formation...).
- Création systématique de poste d'adjoint (ex : DLRP) permettant d'assurer la continuité du service dans le respect des impératifs personnels
- Une véritable réflexion sur l'utilisation des moyens numériques, un droit à la déconnexion numérique.
- Une réelle politique de formation des cadres mieux adaptée aux perspectives d'avenir et aux outils institutionnels.

Notre société traverse de graves crises de toutes natures qui bouleversent notre quotidien. Dans le respect des acquis sociaux obtenus par nos aînés, nous avons le devoir de continuer le combat en nous mobilisant pour ces élections professionnelles.

En votant FO Justice, tu feras le choix d'un syndicat qui défend les conditions de travail des officiers et revendique le professionnalisme comme un vecteur d'évolution.

Un collectif au service du collectif...

Les représentants du Corps de Commandement **FO Justice**
Jean-Philippe CABAL
Arnaud SCHADE

CANDIDATS FO JUSTICE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Corps de Commandement

DISP Lille	Arnaud SCHADE, Lieutenant-Capitaine
CP Saint Denis	Vincent PARDOUX, Lieutenant-Capitaine
MA Périgueux	Delphine REMY, Lieutenant-Capitaine
CD Argentan	Elodie SYLLA, Lieutenant-Capitaine
MC Saint Maur	Christophe LAURENT, Commandant
CP Le Havre	Sandrine STA, Commandante
CD Eysses	Thierry BORDENEUVE, Lieutenant-Capitaine
CP Bois d'Arcy	Christian MAMBOLE, Lieutenant-Capitaine

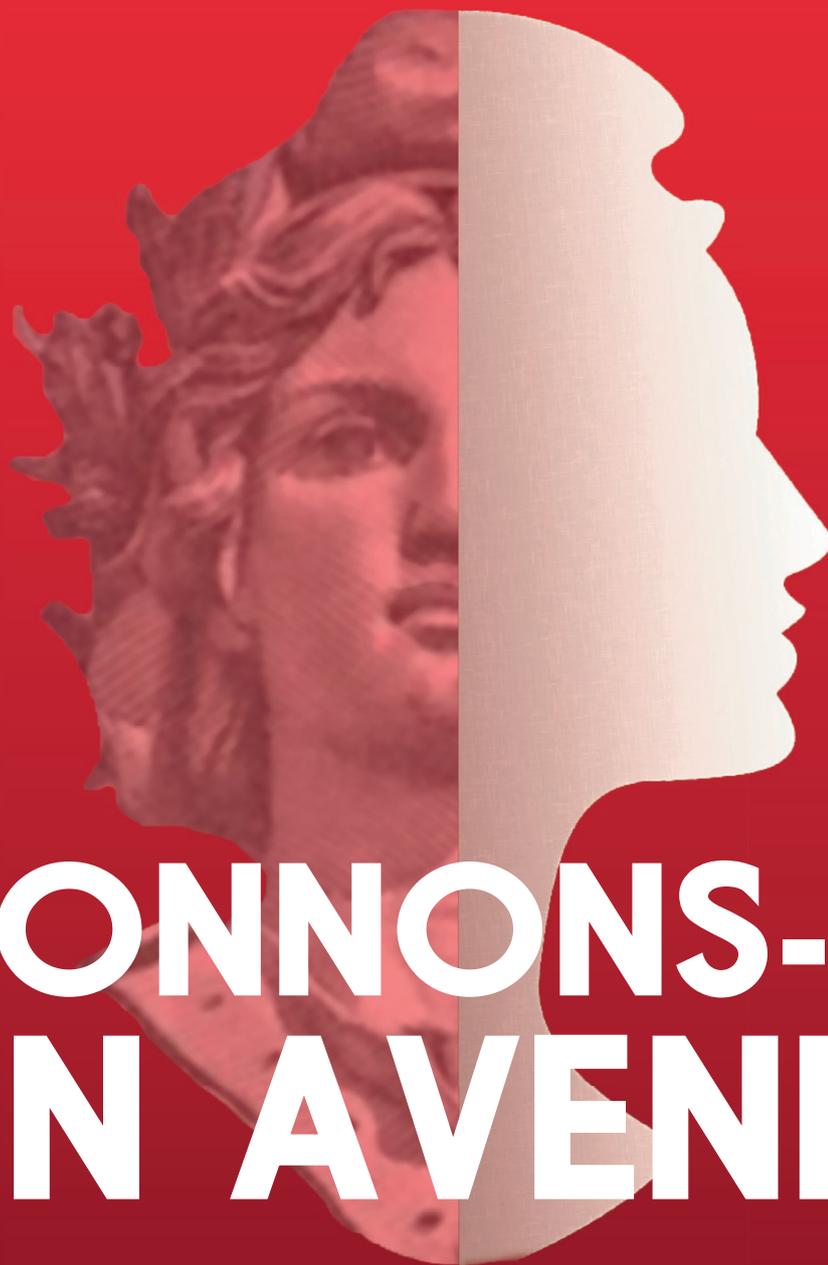
Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !
ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS

fojustice.fr



LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



**DONNONS-LUI
UN AVENIR !**

**DU 1^{er} AU 8
DÉCEMBRE
JE VOTE**



**ÉLECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE**